

**CONSEIL DES COMMISSAIRES****PROVINCE DE QUÉBEC****LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE**

Procès-verbal de la **séance ordinaire du conseil des commissaires** qui s'est tenue à la salle de l'école St-Joseph, 186, rue de l'Église, Tadoussac, le mardi 17 avril 2012, à compter de 19 h 30.

**PRÉSENCES**

Mme Diane Arsenault-Lirette	M. Doris Clavette
Mme Ginette Côté	M. Serge Desbiens
Mme Sylvie Dufour	Mme Nadine Gagné
M. Marc Gauthier	M. Bernard Girard
Mme Nicole Maltais	Mme Gladys Tremblay
M. Normand Tremblay	

M. Alain Ouellet, directeur général  
Mme Suzie Roy, directrice, services éducatifs et informatiques  
Mme Lisette Marin, secrétaire  
Mme Patricia Lavoie, agente aux communications

**ABSENCES**

Mme Carole Deschênes  
M. Guy Desbiens  
Mme Louise Hovington  
Mme Nicole D. Larouche  
M. Michel Lévesque  
Mme Reina Savoie-Jourdain  
M. Dominique Tremblay  
Mme Marie-France Tremblay  
Mme Nadine Desrosiers, directrice, services des ressources humaines et matérielles  
Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport

**1. Ouverture de la réunion**

La présidente, Mme Ginette Côté, procède à l'ouverture de l'assemblée, à la vérification des présences et souhaite la bienvenue aux membres, il est alors 19 h 36.

**2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 mars 2012**

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente séance, du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mars 2012.

C-11-081

M. Normand Tremblay propose et il est résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mars 2012 soit adopté tel que rédigé.

**Inscription des questions diverses**

- 13.1 Terrain synthétique
- 13.2 Escaliers de l'école St-Joseph de Tadoussac
- 13.3 Gymnase au sous-sol de l'église

#### **4. Acceptation de l'ordre du jour**

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente assemblée, de l'ordre du jour de cette séance ordinaire.

C-11-082

EN CONSÉQUENCE, Mme Diane Arsenault-Lirette propose et il est résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant le point des questions diverses ouvert ;

QUE l'ordre du jour soit le suivant :

### **ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 mars 2012**
- 3. INSCRIPTION DES QUESTIONS DIVERSES**
- 4. Acceptation de l'ordre du jour**
- 5. SERVICES ÉDUCATIFS**
  - 5.1 Clientèle prévisionnelle 2012-2013
  - 5.2 Organisation scolaire 2012-2013
  - 5.3 Suivis pédagogiques
- 6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES**
  - 6.1 Recrutement orthophoniste à l'étranger
- 7. SERVICES INFORMATIQUES**
  - 7.1 \_\_\_\_\_
- 8. SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
  - 8.1 Suivi – rencontre du comité de vérification
- 9. SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
  - 9.1 École St-Marcellin
  - 9.2 Appel d'offres – aménagement de la bibliothèque scolaire et municipale école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur
  - 9.3 Informations travaux d'été
  - 9.4 Suivi auditorium de Forestville
- 10. SERVICE DU TRANSPORT**
  - 10.1 \_\_\_\_\_

**11. SECRETARIAT GÉNÉRAL**

11.1 Plan triennal 2012-2015

**12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

12.1 Rencontre de l'Association des commissions scolaires de la Côte-Nord

12.2 Sommet de la Fédération des commissions scolaires du Québec

**13. Questions diverses**

13.1 Terrain synthétique

13.2 Escaliers de l'école St-Joseph de Tadoussac

13.3 Gymnase au sous-sol de l'église

**14. Période de questions****15. Levée de l'assemblée****5. SERVICES ÉDUCATIFS****5.1 Clientèle prévisionnelle 2012-2013**

Mme Suzie Roy, directrice des services éducatifs et informatiques, présente le tableau de la clientèle prévisionnelle pour l'année scolaire 2012-2013.

Une diminution d'environ 200 élèves par rapport à la clientèle de l'an passé est anticipée.

**5.2 Organisation scolaire 2012-2013**

Mme Suzie Roy, directrice des services éducatifs et informatiques, informe les membres du conseil que les services éducatifs sont à préparer une organisation scolaire des plus prudentes en raison de la baisse de clientèle.

Les quatre polyvalentes bénéficieront d'une allocation supplémentaire afin d'assurer l'organisation des trois séquences de mathématiques en quatrième et cinquième secondaire.

**5.3 Suivis pédagogiques**

Mme Suzie Roy, directrice des services éducatifs et informatiques, présente aux membres du conseil le plan de formation au niveau du soutien, accompagnement et réflexion pédagogique offert dans nos écoles.

## **6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES**

### **6.1 Recrutement orthophoniste à l'étranger**

M. Alain Ouellet, directeur général, informe les membres du conseil qu'en raison de nos difficultés à recruter un orthophoniste, la commission scolaire souhaite faire partie de l'équipe de recrutement Santé Québec qui effectuera une mission de recrutement en Belgique en mai prochain. M. Ouellet précise que depuis 2002, nous avons un orthophoniste sous contrat seulement.

C-11-083

M. Serge Desbiens propose et il est résolu unanimement :

QUE la Commission scolaire de l'Estuaire mandate l'équipe de recrutement Santé Québec représentée par Mme Joëlle Landry, directrice des ressources humaines de la Commission scolaire de Montréal, pour nous recruter un ou une orthophoniste;

QUE la Commission scolaire de l'Estuaire paie les frais reliés à la démarche si une personne est recrutée.

## **7. SERVICES INFORMATIQUES**

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

## **8. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

### **8.1 Suivi – rencontre du comité de vérification**

Le directeur général, M. Alain Ouellet, présente le document déposé lors de la rencontre du comité de vérification financière le 2 avril dernier.

## **9. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

### **9.1 École St-Marcellin**

M. Alain Ouellet, directeur général, informe les membres du conseil qu'étant donné qu'aucune offre ne nous a été transmise pour l'achat de l'école St-Marcellin, il y a lieu de procéder à sa démolition.

CONSIDÉRANT les différents appels d'offres parus publiquement pour vendre l'immeuble;

CONSIDÉRANT que ceux-ci se sont révélés infructueux;

CONSIDÉRANT l'état actuel du bâtiment;

CONSIDÉRANT que le bâtiment était dangereux pour la sécurité des locataires et que nous avons mis fin aux baux depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011;

CONSIDÉRANT les différentes tentatives pour céder la bâtisse à la Municipalité;

CONSIDÉRANT d'éventuelles possibilités de vandalisme dans cette bâtisse;

C-11-084

M. Serge Desbiens propose et il est résolu unanimement de demander l'autorisation à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de procéder à la démolition de l'école St-Marcellin sise au 12, rue Boily, à Les Escoumins.

## **9.2 Appel d'offres – aménagement de la bibliothèque scolaire et municipale école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur**

M. Alain Ouellet, directeur général, présente aux membres du conseil, le tableau comparatif concernant l'appel d'offres pour l'aménagement de la bibliothèque scolaire et municipale à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur.

L'ouverture des soumissions s'est tenue le 12 avril 2012 à compter de 14 h 00 où étaient présents M. Dave Murphy, régisseur par intérim aux ressources matérielles, M. Simon Gosselin, contremaître de l'entretien et M. Marc Tremblay, architecte.

CONSIDÉRANT que ce projet remonte à plus de dix ans;

CONSIDÉRANT la volonté du ministère de la Culture, de la Municipalité et de la commission scolaire de réaliser ce projet pour améliorer la qualité de vie des élèves et des citoyens de Sacré-Coeur;

CONSIDÉRANT qu'une nouvelle demande au ministère de la Culture retarderait les échéanciers considérablement, et ce, sans garantie qu'une allocation supplémentaire soit allouée;

Le comité recommande d'octroyer le contrat à Les Constructions Tect-Hab inc.

C-11-085

Mme Sylvie Dufour propose et il est résolu unanimement d'accorder la soumission au plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Constructions Tect-Hab inc. pour l'aménagement de la bibliothèque scolaire municipale à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur au montant figurant à leur soumission.

De négocier avec la Municipalité de Sacré-Coeur pour que chacune des parties impliquées assument les coûts de dépassement au prorata des pourcentages d'investissement initial.

## **9.3 Informations travaux d'été**

M. Alain Ouellet, directeur général, informe les membres du conseil que les contrats des fournisseurs seront octroyés dès l'ouverture des soumissions le 3 mai prochain pour ne pas retarder le délai de fabrication de 8 à 10 semaines pour les portes et fenêtres.

Le règlement de délégation de pouvoirs autorise le directeur général à procéder lors d'une situation pouvant entraîner des pénalités ou des dépenses additionnelles ou pouvant entraver le bon fonctionnement des activités de la commission scolaire.

Les soumissions octroyées seront déposées le 15 mai prochain au conseil des commissaires pour entériner la décision du directeur général.

#### **9.4 Suivi auditorium de Forestville**

M. Alain Ouellet, directeur général, informe les membres du conseil que le projet de rénovations de l'auditorium se poursuit. Le projet est recevable pour les deux paliers de gouvernement pour des subventions de rénovations.

Une entente entre la Ville de Forestville, la commission scolaire et le comité de spectacles de Forestville est à intervenir pour la gestion des espaces.

C-11-086

M. Marc Gauthier propose et il est résolu unanimement d'autoriser la présidente et le directeur général à signer tous les documents donnant effet à cette entente.

### **10. SERVICE DU TRANSPORT**

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

### **11. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

#### **11.1 Plan triennal 2012-2015**

M. Alain Ouellet, directeur général, informe les membres du conseil qu'à chaque année, la commission scolaire, après consultation des Municipalités, du comité de parents et des directions d'école, établit un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles.

Aucune modification n'a été proposée.

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès de chacune des Municipalités dont le territoire est entièrement ou partiellement compris dans le territoire de la commission scolaire, le tout conformément à l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique ;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès du comité de parents conformément à l'article 193 de cette même loi ;

C-11-087

Mme Nicole Maltais propose et il est résolu unanimement d'accepter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2012-2015 de la Commission scolaire de l'Estuaire tel que déposé.

## **12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **12.1 Rencontre de l'Association des commissions scolaires de la Côte-Nord**

La présidente, Mme Ginette Côté, fait un retour sur le perfectionnement qui s'est déroulé les 13 et 14 avril derniers à Baie-Comeau.

Mme Côté demande aux membres la possibilité de revoir la tenue d'un perfectionnement par année au lieu de deux.

### **12.2 Sommet de la Fédération des commissions scolaires du Québec**

Le directeur général, M. Alain Ouellet, rappelle le sommet qui aura lieu à Québec le 31 mai, 1<sup>er</sup> et 2 juin prochains.

## **13. QUESTIONS DIVERSES**

### **13.1 Terrain synthétique**

M. Bernard Girard s'informe à savoir si le terrain synthétique portera le nom d'une personne comme le suggérait le club de football Les Vikings de Baie-Comeau.

M. Alain Ouellet, directeur général, informe les membres du conseil que pour le moment, le terrain porte le nom de « Stade des Baies », ce qui a été convenu avec la Ville de Baie-Comeau.

### **13.2 Escaliers de l'école St-Joseph de Tadoussac**

M. Bernard Girard s'interroge sur le mauvais état de l'escalier de l'école St-Joseph.

Le directeur de l'école, M. Jean-François Lanoue, informe les membres que les démarches sont entreprises pour faire les réparations nécessaires, mais que le retard des travaux est en lien avec le drainage de la cour qui devrait se régler d'ici quelques semaines.

### **13.3 Cours d'éducation physique - gymnase au sous-sol de l'église**

M. Bernard Girard demande si la commission scolaire a reçu les résultats de l'analyse de la qualité de l'air de la salle Bord-de-l'Eau située au sous-sol de l'église à Tadoussac et si les élèves de l'école St-Joseph sont retournés faire leurs cours d'éducation physique à cet endroit.

Le directeur général, M. Alain Ouellet, informe les membres du conseil que l'analyse de la qualité de l'air s'est avérée positive, c'est-à-dire adéquate et que les élèves sont retournés pratiquer leurs cours d'éducation physique à la salle Bord-de-l'Eau au sous-sol de l'église.

C-11-088 Mme Diane Arsenault-Lirette propose et il est résolu unanimement que le point des questions diverses soit fermé.

**14. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question de la part des membres.

**15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

C-11-089 M. Serge Desbiens propose et il est résolu unanimement que l'assemblée soit levée, il est alors 20 h 55.

---

Présidente

---

Secrétaire générale